

Fraudes sociales : mince, un imam !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 octobre 2020



Mosquée d'Allonnes où a officié l'imam...

Dans la série "[Comment récupérer 50 milliards d'€ !](#)".

[INFO. EUROPE 1 – Un imam salafiste soupçonné de fraude aux allocations.](#)

Le 28 octobre 2020
Par Guillaume Biet

Un imam salafiste, soupçonné d'avoir fraudé des dizaines de milliers d'euros de prestations sociales, est en garde à vue à Angers. Il n'aurait également pas déclaré près de 150.000 euros de revenus versés par l'ambassade d'Arabie Saoudite en France*.

Comment un saint homme peut-il frauder ?

** : Et comme quoi l'influence étrangère dans l'islam en France n'est pas une vue de l'esprit !*

Un imam est en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire d'Angers, soupçonné d'avoir perçu des dizaines de milliers d'euros de prestations sociales indues. Selon les informations recueillies par Europe 1, cet homme a été interpellé mardi avec son ex-compagne, qui a depuis été remise

en liberté. L'imam est interrogé par les policiers dans une enquête ouverte pour escroquerie et travail dissimulé.

Entre 2015 et 2018, il aurait perçu environ 40.000 euros d'allocations sociales alors que sur la même période il aurait bénéficié de 3.000 euros versés tous les mois par l'ambassade d'Arabie Saoudite en France, soit près de 150.000 euros non déclarés et dont la justification fait aussi l'objet de l'enquête, d'après les informations d'Europe 1. A l'époque, cet homme de nationalité française était imam de la mosquée d'Allonnes, près du Mans. Considéré par les services de renseignement comme proche des milieux salafistes, il a quitté la Sarthe et s'était installé en Haute-Saône.

[Complément chez Breizh-Info :](#)

Selon ce qui est suggéré par Ouest France par un renvoi de liens internet, il pourrait s'agir de Sylla Mahmadou, qui a organisé une journée portes ouvertes de la mosquée en 2015, [aux côtés de Gilles Leproust, le maire PCF.](#)

[Et dans la foulée une information de VA sur une autre ingérence étrangère dans l'Islam en France.](#)

La mosquée d'Angers ne passera pas sous giron marocain !

Une autre polémique a récemment secoué la ville d'Angers. Mardi 27 octobre, la municipalité s'est opposée à la poursuite de la construction de la mosquée de la commune. En cause : l'Association des musulmans de France (AMA) comptait céder au Maroc le bâtiment afin de réunir suffisamment de fonds pour poursuivre les travaux*. En effet, les musulmans de la région avaient déjà réuni 2,3 millions d'euros, bien loin des fonds nécessaires pour terminer le chantier. Il en faudrait 4,5 millions de plus. Lors du Conseil municipal, les élus ont voté

contre la cession de la mosquée au Royaume marocain à l'unanimité. « Notre position n'est pas liée au fait que ce soit au Maroc ou un autre Etat, elle est liée au principe d'une cession à un Etat étranger d'un lieu de culte sur notre territoire. Céder ce terrain ce n'est pas conserver une neutralité dont on a besoin sur notre territoire pour une pratique qui soit la plus apaisée d'un islam de France », a finalement justifié Christophe Béchu, le maire DVD d'Angers.

* : Et dire que l'on subventionne le Maroc de nombreuses façons, dont l'AFD, les aides en faveur du Maroc pour le contrôle des départs, etc. !